



LAPOINTE ROSENSTEIN
MARCHAND MELANÇON

S.E.N.C.R.L. Avocats

COMMUNIQUÉ

Lapointe Rosenstein Marchand Melançon présente son groupe Construction

Montréal, le 4 novembre 2015 - Lapointe Rosenstein Marchand Melançon présente son groupe de pratique en droit de la construction.

Ce groupe réunit plusieurs avocats du cabinet qui consacrent une partie importante de leur pratique aux différents aspects juridiques que présente le domaine de la construction.

Ayant développé au fil des ans une expertise et une connaissance approfondie du secteur de la construction, cette équipe multidisciplinaire compte des avocats et des plaideurs chevronnés, qui mettent en commun leurs connaissances et leurs efforts afin de demeurer à l'avant-garde en matière de droit de la construction.

Le groupe Construction lance une série d'événements ponctuels destinés à outiller les différents intervenants aux projets de construction. Que ce soient des donneurs d'ouvrage, des entrepreneurs, des fournisseurs, des professionnels ou des organismes de surveillance et de régulation, ces derniers bénéficieront entre autres de formations gratuites, d'infolettres et autres activités leur permettant de mettre en œuvre des pratiques adéquates et efficaces, propices au développement et à la réussite de leurs projets.

Joignez-vous à nous pour notre premier cocktail-formation qui se tiendra à l'Hôtel Alt Montréal le 1^{er} décembre prochain!

Venez rencontrer les membres de notre réseau et entendre M^{es} [André Rousseau](#) et [Mélissa Rivest](#) vous exposer les astuces et pièges à éviter en matière d'hypothèque légale de la construction et du cautionnement.